



## Section 0. Avis d'Appel d'offres (AAO)

### Avis d'Appel d'offres (AA0)

Appel d'Offres N° <sup>005</sup> /SI~~MAU~~/DG/DO/DAF/DJ du <sup>15/03/2023</sup>

### PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME LOGISTIQUE AU NIVEAU DU POLE AGROALIMENTAIRE DE L'AGGLOMERATION DU GRAND NOKOUE A ABOMEY-CALAVI

#### Autorité Contractante : Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SI~~MAU~~)

1. La Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SI~~MAU~~) est une Société Anonyme avec Conseil d'Administration dont les actionnaires sont : l'Etat du Bénin, la BOAD, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), la Caisse de Dépôt et de Consignations du Bénin (CDC Bénin), les sociétés d'assurance et les banques commerciales. Elle est mandatée par l'Etat béninois pour la conduite du Projet de construction d'une Plateforme Logistique au niveau du Pôle Agroalimentaire de l'Agglomération du Grand Nokoué à Abomey-Calavi dont la Maitrise d'Ouvrage est assurée par le **Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)**.
2. La République du Bénin a sollicité et obtenu de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) des fonds, afin de financer la construction de la Plateforme Logistique du Pôle Agroalimentaire de l'Agglomération du Grand Nokoué à Abomey-Calavi, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture **d'un véhicule 4x4 avec des pièces de rechange au profit du projet**. La livraison sera réalisée au siège social de la SI~~MAU~~ sis à Cotonou, Immeuble NSIA Assurance, Boulevard St Michel, Face Hall des Arts, 01 BP 9148 Cotonou.
3. La Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SI~~MAU~~) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **fournir un véhicule 4x4 avec des pièces de rechange au profit du projet** en un lot unique y compris les services connexes suivants : (i) Formalités d'obtention de la visite technique (ii) Formalités d'immatriculation, pose de plaques et inscription (iii) Assurance. **Le lot est unique et indivisible**. Aucune variante ne sera prise en compte.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans les Directives pour la passation des marchés de travaux, de biens et de services (autres que les services de consultants) par un prêt ou une avance de fonds de la BOAD, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions desdites directives.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de 8 heures à 12 heures 30 et de 14 heures à 17 heures 30 à partir du <sup>16 mars 2023</sup>

Adresse :

**Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SImAU)**  
**Immeuble NSIA Assurance, Blvd Saint Michel, face au Hall des Arts,**  
**Code Postal : 01 BP 9148**  
**Ville : Cotonou**  
**Numéro de téléphone : +229 21 31 54 01**  
**Courriel : [procurement@simaubenin.com](mailto:procurement@simaubenin.com)**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

- **Capacité financière** : Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités similaires de Trente millions (30 000 000) de francs CFA et qui correspond au total des paiements ordonnancés pour des marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022). Le soumissionnaire doit joindre à son offre toute preuve (Etats financiers certifiés des trois dernières années) qu'il a fait le chiffre d'affaires souhaité.
- **Capacité technique et professionnelle** :
  - Le candidat doit prouver qu'il satisfait aux exigences d'expériences ci-après : Avoir exécuté en tant que fournisseur principal au moins deux (02) marchés portant sur des fournitures de matériels de nature similaire au cours des cinq (05) dernières années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022). Le soumissionnaire doit joindre à son offre toute preuve montrant qu'il a exécuté lesdits marchés. Les entreprises naissantes doivent fournir la preuve d'une assurance des risques professionnelles.

7. Le délai de livraison des matériels est de **30 jours** à compter de la date de notification définitive du contrat.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus à compter du **16 mars 2023**..... **Contre paiement d'une somme non remboursable de Cent Mille (100 000) Francs CFA. Le paiement se fera par virement ou dépôt sur le compte Ecobank de la SImAU (N° de compte BJ062 01001 281144593401 43).** Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés.

9. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en deux (02) exemplaires dont un (01) original et une (01) copies avec un support électronique (Clé USB) et devront être déposées à l'adresse ci-dessus au plus tard le **14 avril 2023**..... à **10 heures précises** (Heure locale). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

10. L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, le même jour, **14 avril 2023**..... à **10 heures 30 mn (heure locale)** dans la salle de réunion de la SImAU située au 5<sup>ème</sup> Etage de l'Immeuble NSIA Assurance, Blvd Saint Michel, face au Hall des Arts.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

Pour l'Autorité Contractante  
Le Directeur Juridique

  
Fabrice HOUEDE

